

## Les Côtes-d'Armor en bref

### Les plaisanciers pêcheurs de bar chez Alain Cadec



Les représentants des plaisanciers, Patrick Decaen, Claude Bougault, Jean-François Omnes et Pierre-Yves Lefeuvre, entourent Alain Cadec.

- Les pêcheurs plaisanciers sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tenus de remettre à l'eau les bars qu'ils pêchent. La pêche dite « récréative » est en effet soumise au « quota zéro », dans toute la Manche.
- Cela ne satisfait évidemment pas les pêcheurs amateurs. Vendredi, des représentants du comité départemental des pêcheurs plaisanciers ont été reçus par Alain Cadec, président du Département et président de la commission pêche au Parlement européen. Ils lui ont expliqué leur colère et ont détaillé les conséquences économiques néfastes pour l'industrie nautique, en particulier l'accastillage.

QUEST FRANCE du 27 février 2018.